

## RÉDUCTION DES RISQUES CHEZ LES USAGERS DE DROGUES

---



**INSERM**  
**05 juillet 2010, 2010,**  
**Rapports**

La Ministre de la santé et des sports a demandé à Inserm de réaliser une expertise collective afin de disposer du bilan des connaissances sur les dispositifs et les programmes de réduction des risques chez les usagers de drogue existant au niveau international, et sur les projets en expérimentation. Cette expertise doit contribuer à la définition de critères d'orientation, afin d'améliorer les outils de réduction des risques, les modes d'intervention et les pratiques des intervenants.

Pour répondre à cette demande, Inserm a constitué un groupe pluridisciplinaire de 14 experts regroupant des épidémiologistes, sociologues, économistes, professionnels de santé publique, psychiatres, hépatologues et addictologues. Plus de 700 articles scientifiques ont été analysés.

Le groupe d'experts a également auditionné plusieurs intervenants sur les politiques de réduction des risques menées en France et à l'étranger.

En outre, plusieurs rencontres-débats organisées à différentes étapes de l'expertise collective ont permis aux associations et aux représentants des usagers de drogue de préciser leurs attentes vis-à-vis de la politique de réduction des risques à mener dans notre pays et les perspectives d'avenir à envisager.

{{Dans son expertise, Inserm a émis une recommandation favorable à la mise en place expérimentale des salles de consommation à moindre risque.}}

{{Lire la synthèse de l'expertise :}}